

## Circonscription du Haut Grésivaudan

**RASED d'Allevarde/Pontcharra**  
**Ecole Villard Benoît**  
**Place Vachez Seytoux**  
**38530 Pontcharra**

[rased.allevard.pontcharra@gmail.com](mailto:rased.allevard.pontcharra@gmail.com)

## Projet d'interventions 2019-2020

### Informations utiles

*A cette rentrée, nous sommes trois : deux enseignantes spécialisées (un maître E et une maître G) et la psychologue de l'Education nationale qui reprend ses fonctions à mi-temps. Nous allons ajuster (équipe enseignante/ RASED) les interventions du RASED pour répondre au mieux aux besoins identifiés ensemble, sur le secteur Allevarde/Pontcharra.*

**Qui sont-ils ? pages 2-3**

**Les interventions du RASED pour cette année 2019-2020. page 4**

**Comment faire appel à eux ? Les étapes de la demande d'intervention. page 4-5**



## **QUI SONT-ILS ?**

### **La psychologue de l'éducation nationale : Sophie SPALANZANI**

#### **Contact :**

Ecole Villard Benoît, Place Vachez Seytoux – 38530 Pontcharra

Tél. : **06 38 66 59 85**

Mail : [sophie.spalanzani@ac-grenoble.fr](mailto:sophie.spalanzani@ac-grenoble.fr)

**La psychologue de l'Education nationale est présente sur le secteur le mardi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 13h.**

#### **Quelles missions ? (Décret 2017-120 du 1/02/2017 et Circ. n°2017-079 du 28/04/2017)**

- participer à l'élaboration du projet d'école et contribuer à la mise en place d'actions de prévention,
- favoriser l'adaptation scolaire par des actions de prévention et de suivi psychologique, individuelles ou collectives,
- participer et contribuer aux équipes de suivi de scolarisation, à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés de scolarisation des élèves en situation de handicap,
- faciliter les transitions famille-école, l'entrée à l'école maternelle, à l'école élémentaire et au collège.

#### **Quels moyens ?**

- l'observation de l'enfant dans l'école,
- l'entretien avec l'enseignant, l'enfant et/ou la famille,
- l'examen psychologique,
- le suivi psychologique (pour améliorer la situation de l'enfant à l'école, pour préparer une éventuelle prise en charge extérieure).

*NB : hormis l'observation en classe, toute intervention se fait obligatoirement avec l'accord écrit des tuteurs légaux de l'enfant.*

#### **Quels partenaires au sein de l'école ?**

- les autres membres du RASED,
- l'équipe éducative,
- la médecine scolaire.

#### **Quels partenaires à l'extérieur ?**

- la famille qui est le partenaire privilégié,
- les structures de soins (CMP, CMPP, CHU),
- les services sociaux,
- les spécialistes du secteur libéral,
- les établissements spécialisés.

#### **Et encore... :**

- participation aux réunions de suivi des situation avec l'IEN dans le cadre du pôle ressource,
- participation aux ESS dans la mesure du possible et selon les situations.

### **Le maîtres E, aide spécialisée à dominante pédagogique : Mme Patrick Diaz**

#### **Contact :**

Ecole maternelle Villard Benoît, Place Vachez Seytoux – 38530 Pontcharra

Mail : [rased.allevar.pontcharra@gmail.com](mailto:rased.allevar.pontcharra@gmail.com)

Le Maître E apporte une aide aux élèves aux difficultés avérées. Il aide à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. Il prévient et repère, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe, les difficultés d'apprentissage de ces élèves et apporte une remédiation pédagogique dans le cadre d'un projet d'aide spécialisé .

## Le maître G, aide spécialisée à dominante relationnelle/ rééducatrice : Mme Maryse Charmet

### Contact :

Ecole maternelle Villard Benoît, Place Vachez Seytoux – 38530 Pontcharra

Mail : [rased.allevar.pontcharra@gmail.com](mailto:rased.allevar.pontcharra@gmail.com)

Son action vise à faire évoluer les rapports de l'enfant à l'exigence scolaire, restaurer l'investissement scolaire, favoriser l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles pour améliorer l'efficacité de l'enfant face aux apprentissages et activités proposées par l'école. Elle tend à restaurer chez l'enfant le désir d'apprendre et l'estime de soi. Elle consiste à créer des conditions favorables à l'établissement de liens entre le monde personnel de l'enfant et les codes culturels que requiert l'école et s'effectue donc avec l'accord des familles et leur concours.

### Le champ d'intervention :

Il se situe tout au long de l'école primaire dans le cadre de la prévention et de la remédiation, en particulier au cycle I (mission de prévention, groupes de langage) et au cycle II.

### L'aide rééducative:

Elle s'adresse à des enfants :

1. présentant des problèmes d'adaptation scolaire,
2. pour lesquels la seule réponse pédagogique s'avère inopérante,
3. dont les troubles comportementaux et/ou difficultés scolaires sont les symptômes d'une histoire personnelle perturbée,
4. ne bénéficiant pas de prises en charge trop importantes à l'extérieur.

### Les objectifs :

- Restaurer l'estime de soi,
- Favoriser l'ajustement des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles,
- Permettre à l'enfant de devenir plus autonome, de prendre sa place parmi ses pairs et les adultes,
- Lui permettre de se structurer,
- Le rendre disponible aux apprentissages et développer le désir d'apprendre.

### Intervention du rééducateur :

- Intention : établir une relation privilégiée avec l'enfant ou les enfants.
- Médiation : utiliser de préférence le Jeu et la Parole.
- Supports : activités sensori-motrices, symboliques et cognitives.

### Evaluation :

Elle a lieu au cours (pour des réajustements nécessaires..) et en fin de projet rééducatif. Elle se fait en lien avec les autres partenaires de l'aide (enseignants de la classe, parents, élèves eux-mêmes, autres intervenants...).

## LES INTERVENTIONS DU RASED POUR CETTE ANNEE 2019-2020

### ➤ Quels critères d'intervention pour le RASED ?

1. En fonction des priorités de cycle :
  - Pour la maîtresse G : **le cycle 1**
  - Pour le maître E : **le cycle 2**

Important : ces priorités n'impliquent pas l'exclusivité des interventions sur les cycles 1 et 2 mais celles-ci dépendront des disponibilités après intervention ces cycles prioritaires.

2. En fonction des spécificités de l'aide spécialisée. Le type d'aides à apporter si besoin sera défini en réunion de synthèse par les membres du RASED

### ➤ Participation à la réflexion autour des élèves en difficulté.

Celle-ci se fait dans le cadre des conseils de cycle. Les membres du RASED y participent selon la répartition suivante :

**Cycle 1: Maître G - Cycle 2 : maître E - Cycle 3 : psychologue EN.**

Il y aura un représentant du RASED au conseil de cycle dans les petites écoles.

## LES ETAPES DE LA DEMANDE D'INTERVENTION.

### **PREALABLE : la nécessité d'une aide en classe**

1. Lorsqu'un élève éprouve des difficultés, le maître, en collaboration avec la famille, tente de l'aider dans le cadre de sa classe, au sein du cycle, ou en l'associant aux activités pédagogiques complémentaires. Les difficultés des élèves se discutent en réunions d'équipe (conseil de cycle, de maîtres).
2. Si cette aide est peu efficace, ou inappropriée, ou hors de la compétence que l'enseignant se reconnaît, celui-ci peut demander l'intervention du RASED en accord avec la famille et le conseil de cycle.

### **LA DEMANDE D'AIDE**

1. Toute demande d'intervention du RASED suppose **d'avoir rencontré les parents afin de leur présenter la procédure d'aide que l'enseignant souhaite engager.**
2. Toute demande d'intervention du RASED **suppose de remplir le formulaire de demande d'intervention**, cela quel que soit le type d'intervention souhaité.

### **L'ANALYSE DE LA DEMANDE**

Elle relève de la compétence des membres du réseau et se fait lors de réunions de synthèse régulières.

## L'INDICATION

Un élève éprouve des difficultés qui questionnent.

Les parents sont rencontrés. Mise en place de l'aide par l'enseignant dans la classe, dans le cycle, dans l'école (APC, PPRE,...) .

En cas de difficulté persistante, une fiche de demande d'aide est transmise à l'équipe du RASED.

L'équipe du RASED analyse la situation. Une proposition est transmise à l'école. Les modalités d'intervention sont définies en liens réguliers et en cohérence avec le conseil des maitres.

La prise en charge est à dominante pédagogique, rééducative ou psychologique. Les maîtres E ou G responsables de la prise en charge rédigent un projet après avoir, si besoin est, eu recours à des investigations plus approfondies (observation en classe, rencontres avec la famille, l'enseignant(e), utilisation d'outils spécifiques d'évaluation).

### **Exemples d'actions de prévention particulières et dispositifs mis en œuvre par le RASED en 2018/2019 (en bleu, reconduits d'une année sur l'autre).**

- Accueil des TPS et PS et de leurs parents à la rentrée scolaire,
- Matinée d'accueil des futurs TPS et PS et de leurs parents en juin,
- Projet École-Parents-Partenaires « On joue ensemble » : école maternelle de Villard-Benoît.,
- Projet Ecoles-Parents- Partenaires « les après-midi du jeu » au cycle 2, école élémentaire de Villard Benoît,
- Groupe de réflexion autour de la pratique : dans le cadre des animations pédagogiques (Écoles de Pontcharra),
- Groupe de prévention « langage et expression », MS, Ecole maternelle Villard-Benoît,
- Ateliers philosophie (maternelle / élémentaire) en co-animation avec les enseignants,
- Aide à la passation des évaluations CP/CE1,
- Test lecture Fluence du CE1 au CM2,
- Prévention ciblée lecture CP/CE1/CE2.